

| | |
|-------------------------|--|
| Intitulé de l'UE | Français en ce compris didactique de la discipline (Partie III) |
| Section(s) | - (8 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 2 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Meri DROSSINIS | 120 | Quad 1 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|---|
| Français -Partie 3 | 120h | Sandrine DELILLE Meri DROSSINIS Laurent ROBERT |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Français -Partie 3 : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--------------------------------------|
| Français -Partie 3 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| Néant |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|--|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel |

| Objectifs de développement durable |
|---|
| Aucun |

Acquis d'apprentissage spécifiques

- maîtriser les savoirs disciplinaires (et interdisciplinaires) qui justifient l'action pédagogique ;
- maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs disciplinaires.

Contenu de l'AA Français -Partie 3

- Construction de dispositifs d'enseignement-apprentissage.
- La langue : objet d'étude
didactique de la grammaire et de l'orthographe
- La langue : outil de communication et d'expression
didactique de la lecture : lecture de différents types de textes ;
didactique de l'écrit : approche de l'analyse textuelle, initiation à diverses techniques d'écriture ;
- Questions d'histoire littéraire en rapport avec la pratique professionnelle

Méthodes d'enseignement

Français -Partie 3 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive,

Supports

Français -Partie 3 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 3

Mentionnées dans le contrat didactique.

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
|-------------------|--------------------------|

| | |
|-------------------------------|-------------------------------|
| Langue(s) d'évaluation | Français -Partie 3 : Français |
|-------------------------------|-------------------------------|

Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 3 :

Examen oral 20%
Examen écrit 75%

Travaux 5%

Evaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2024 - 2025**

